



## Conseil municipal du 10 juillet 2020 à 20h30

### COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 15  
Membres votants : 18  
Membres absents : 1 (VILLEMUR Nadège)  
Procurations : 3

Présents : TAVET Alain, LAFORGUE Catherine, THIRRION Kristel, LAVAL Cécile, ROUSSEL Corinne, LAGRANCOURT Sylvie, VEDRENNE Alain, MONTENERO Anne-Sophie, TOCHEPORT-BERRIER Aurélie, SELVES Céline, BOUQUIER Cyril, FRERE Christophe, GARGAUD Stéphane, LAVAL Jean-Claude, CHANQUOI Jean-Marie.

Procuration : MARTY Annie donne pouvoir à LAFORGUE Catherine, TOCHEPORT Michel donne pouvoir à LAVAL Jean-Claude, SERRE Jean-Claude donne pouvoir à TAVET Alain.

Mme SELVES Céline a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

#### 1-Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

Il y a lieu de désigner 5 titulaires et 3 suppléants pour les prochaines élections sénatoriales :

Titulaires :

-SERRE Jean-Claude  
-TOCHEPORT Michel  
-CHANQUOI Jean-Marie  
-TAVET Alain  
-LAFORGUE Catherine

Suppléants :

-LAVAL Jean-Claude  
-VEDRENNE Alain  
-LAGRANCOURT Sylvie

#### 2-Nouvelle tarification Cantine scolaire :

Monsieur le Maire demande la révision des tarifs de la restauration scolaire et l'application du taux à 2 % à compter de la rentrée scolaire 2020/2021. Le prix du repas est ainsi fixé à 2,80 euros par jour pour les élèves.

Les enseignants, remplaçants et autres qui souhaitent prendre le repas à la cantine auront un tarif différent fixé à 5,99euros par jour.

#### 3-Divers :

\*Le Centre des Médecines Naturelles à Grèzes sollicite un report du loyer (environ 600 euros mensuels) suite au Covid et demande des travaux extérieurs. Il est décidé que Monsieur Le Maux (Président de l'association du CMN) sera donc convoqué pour en discuter.

\*Stéphane Pouch est chargé de la pose de parquet flottant et de placards coulissants dans la salle de classe des maternelles.

\*La journée du 29 août 2020 sera consacrée aux remerciements des personnes bénévoles qui ont fabriqués les masques ainsi qu'à l'inauguration du Coteaux'Bus et remise des médailles.

\*Avant la fin du mois de septembre, il est convenu que chaque commission devra se réunir afin de fixer les actions à mener.